



L'option Cinéma-Audiovisuel c'est :



- **Écrire** → réfléchir à la structure narrative
- **Filmer** → manipuler une caméra, cadrer un plan, éclairer
- **Monter** → raccorder des images (logiciel Final Cut Pro).
- **Post-synchroniser** → associer image et sons (doublage, bruitage, mixage, etc.)
- **Analyser des films** → comprendre et décrire la grammaire filmique (vocabulaire technique, moyen de manipuler les émotions du spectateur, etc.)
- **Enrichir sa culture générale** (histoire du cinéma, genres cinématographiques, métiers, etc.)
- **Aller au cinéma** →
construire et nourrir sa cinéphilie
 - séances gratuites accompagnées dans la salle partenaire (*les Cinoches* de Ris-Orangis)
 - participation au Festival Cinessonne (« *Journées Cinessonne* »)
 - projection des travaux d'élèves dans la salle partenaire (*les Cinoches* de Ris-Orangis)



Informations pratiques :

- **3 heures de cours par semaine.**
 - Les élèves inscrits en 2^{de} sont prioritaires pour s'inscrire en 1^{ère}
 - L'effectif de l'option facultative est limitée à 20 élèves (1^{ères} et terminales réunis)
 - Attention : Les élèves inscrits ne peuvent pas se désinscrire en cours d'année
- **intervention d'un professionnel** (équivalent de 4 journées par groupes)
- **En 1^{ère} et Terminale les notes sont valorisées pour le baccalauréat (coefficient 2 + 2)**
 - Ils écrivent et réalisent un film de 10 minutes maximum
 - Ils analysent des extraits de film (contrôle)
 - Ils réalisent la critique orale du film de leur choix

Conditions impératives pour s'inscrire :

- **Accepter que l'élève soit filmé et son image diffusée** dans le cadre de l'option.
- **Accepter que l'élève puisse travailler de manière autonome**
 - Les professeurs ne peuvent pas suivre toutes les équipes de tournage en même temps. Les élèves sont donc amenés à travailler sans surveillance pendant une partie des séances.
- **Accepter que l'élève puisse aller au cinéma hors temps scolaire**



Option Cinéma-Audiovisuel



« Rendez-vous aux Cinoches » Séances accompagnées 2023-2024

une à deux fois par mois, les élèves ont accès gratuitement à la projection d'un film de la programmation.

- 29 septembre 2023 : Aki KAURISMAKI, *les feuilles mortes*, Finlande, 2023
16 octobre 2023 : Thomas CAILLEY, *le règne animal*, France, 2023
10 novembre 2023 : Anna NOVION, *le théorème de Marguerite*, France, 2023
20 novembre 2023 : Hayao MIYAZAKI, *le garçon et le héron*, Japon, 2023
1er décembre 2023 : Ridley SCOTT, *Napoléon*, USA, 2023
15 décembre 2023 : Anthony CHEN, *Un hiver à Yanji*, Chine, 2023
24 janvier 2024 : Rachel LAMBERT, *La vie rêvée de Miss Fran*, USA, 2023
11 mars 2024 : Isabelle BROCARD, *Madame de Sévigné*, France, 2023
18 mars 2024 : Ali ASGARI et Alireza KHATAMI, *Chroniques de Téhéran*, Iran, 2024
1er avril 2024 : Thierry KLIFA, *Les rois de la piste*, France, 2024
29 avril 2024 : Stéphane DEMOUSTIER, *Borgo*, France, 2024
1er mai 2024 : Olivier CASAS, *frères*, France, 2024





